



Langues autochtones

L'Instance permanente sur les questions autochtones de l'Organisation des Nations Unies s'inquiète depuis longtemps du risque d'extinction des langues autochtones. Sur sa recommandation, deux réunions du groupe d'experts ont eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies, en 2008 et en 2016, afin de dynamiser l'action menée aux niveaux national et international pour susciter une prise de conscience plus large de la disparition annoncée et progressive de la diversité linguistique et donc des savoirs traditionnels et du patrimoine culturel et recenser les conseils de politique générale spécifiques qui permettraient de revitaliser et de préserver les langues autochtones.

Le jour de l'ouverture de sa quinzième session, qui se tiendra au Siège de l'Organisation à New York, du 9 au 20 mai, l'Instance permanente examinera le rapport de la deuxième Réunion d'experts internationaux sur les langues autochtones, qui a eu lieu du 19 au 21 janvier 2016. Ce rapport ([E/C.19/2016/10](#)) cite les faits suivants concernant la situation des langues autochtones :

- À l'heure actuelle, 96 % des quelque 6 700 langues du monde ne sont parlées que par 3 % de la population mondiale;
- Certaines estimations prudentes indiquent que plus de la moitié de toutes les langues parlées dans le monde auront disparu d'ici à 2100, mais d'autres prévoient que d'ici à la fin de ce siècle, jusqu'à 95 % de ces langues pourraient disparaître complètement ou seraient menacées d'extinction;
- La grande majorité des langues en danger sont des langues autochtones. On estime que l'une de ces dernières disparaît toutes les deux semaines;
- Il s'agit d'une menace imminente que certains considèrent comme le problème le plus grave des peuples autochtones à l'heure actuelle. Les langues autochtones sont des marqueurs déterminants de l'état dans lequel se trouve la culture de ces peuples : lorsqu'elles sont menacées, ils le sont aussi;
- En effet, les langues autochtones ne sont pas simplement des moyens de communication; ce sont aussi des systèmes de connaissance complexes et très développés. Elles constituent un élément central de l'identité des peuples autochtones ainsi que des efforts visant à préserver leur culture, leur vision et leur perception du monde, et sont l'expression de leur autodétermination;
- La menace d'extinction est généralement considérée comme la conséquence directe du colonialisme et des pratiques coloniales, qui ont abouti à la quasi-destruction des peuples autochtones, de leur culture et de leur langue. Les politiques d'assimilation, les réinstallations forcées, les pensionnats et d'autres pratiques coloniales et postcoloniales ont abouti, de même que certaines lois et mesures, à une situation dans laquelle les langues autochtones sont aujourd'hui menacées de disparition, partout dans le monde;
- La mondialisation et la montée en puissance d'un petit nombre de langues culturellement dominantes ont accentué la menace qui pèse sur les langues autochtones.

Recommandations

Dans son rapport, le groupe d'experts formule notamment les recommandations suivantes adressées aux peuples autochtones, au système des Nations Unies et aux États :

Peuples autochtones

- Les peuples autochtones sont encouragés à mener des campagnes de sensibilisation destinées aux gouvernements, aux législateurs, aux dirigeants, aux éducateurs et à la société pour venir à bout des idées fausses et du manque d'information sur les langues autochtones.
- Les peuples autochtones devraient créer un fonds mondial destiné à soutenir les langues autochtones par des projets de revitalisation linguistique menés par la population locale, par l'enregistrement audio de langues en danger d'extinction et par l'élaboration de bonnes pratiques pour la revitalisation linguistique. Un tel fonds devrait être soutenu financièrement par des États, le secteur privé, le système des Nations Unies, la société civile et d'autres donateurs.

Système des Nations Unies

- L'Assemblée générale devrait proclamer une année internationale des langues autochtones, ainsi qu'une décennie internationale des langues autochtones.
- Un prix international pour la revitalisation des langues devrait être institué afin de promouvoir ce qui est fait pour enseigner, revitaliser, promouvoir et renforcer les langues autochtones dans chacune des sept régions socioculturelles. Ce prix devrait être décerné par l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec les peuples autochtones et en partenariat avec la société civile et le secteur privé.
- L'UNESCO devrait faire davantage pour promouvoir la préservation et la revitalisation des langues autochtones ainsi que l'enseignement dans les langues maternelles autochtones, pour cartographier ces langues, et pour élaborer et adopter une politique de coopération avec les peuples autochtones.

États

- Les États devraient reconnaître les droits linguistiques des peuples autochtones et mettre en place des politiques linguistiques visant à promouvoir et à protéger les langues autochtones, notamment en offrant aux enfants un enseignement de qualité dans leur langue maternelle.
- Les États devraient accorder un financement stable à long terme aux initiatives et aux organismes de revitalisation des langues autochtones conçus par et pour les peuples autochtones.
- Les États devraient dispenser un enseignement interculturel à tous les enfants, et non aux seuls enfants autochtones, pour que, dans les pays concernés, les non-autochtones acquièrent des connaissances relatives aux langues et à la culture autochtones.
- Les États devraient encourager la création d'emplois pour les personnes qui parlent une langue autochtone.

Pour plus d'informations sur les travaux de l'ONU concernant les peuples autochtones, rendez-vous sur www.un.org/development/desa/indigenous-peoples-fr/.

